



Que fait ma commune pour le climat?

Rénovation durable pour un bâtiment historique

Propriété communale, l'ancien Hôtel du Glacier va être rénové dans le cadre du projet «Cœur du glacier». Production de chaleur, d'électricité et isolation ont été choisies selon d'ambitieux critères de durabilité, sur la base du certificat CECB+.

Le certificat CECB+ délivré au projet «Cœur du glacier» présente différents scénarios énergétiques pour les 20 à 30 prochaines années.

L'analyse montre que l'installation d'une chaudière à bois ou à pellets pour le chauffage optimise l'importante production du triage forestier communal. Pour l'enveloppe de l'ancien hôtel, des matériaux écoresponsables ont été choisis. L'isolation sera réalisée à base de laine de bois, et les murs intérieurs refaits à la chaux.



«Le projet fait dialoguer le passé et l'avenir par la conservation du patrimoine bâti, tout en faisant le choix ambitieux de la durabilité.»



*Olivier Couach
Conseiller communal
Trient*



Que fait ma commune pour le climat ?



MYénergie

VERS L'AUTONOMIE ENERGETIQUE
DU DISTRICT DE MARTIGNY